ZIBURU BIZI

Populaire et euskaldun.

2014-ko Ekaina/ Juin 2014

Bulletin du groupe municipal ZIBURU BIZI herriko taldearen argerkaria. N° 1

SOMMAIRE

p. 1 EDITO : *Eta orain zer ? – Et maintenant on fait quoi ?*

p. 2 Budget : *Une gestion budgétaire sans grande éthique.*

p. 3 Urbanisme : *Quel avenir pour les PEP à Zokoa.*

p. 4 Gestion: *Gouvernance de Ciboure.*

p. 5-6 : Enseignement : *Et l'ikastola ? / Serons-nous au rendez vous ?*

p. 7 : Xilitari

Eta orain zer ?

Bozak iragan dira eta Guy Poulou beste 6 urterendako hautatua izan, horren lortzeko bozen bila biziki urrun joan behar izan badu ere...

Ez luke haatik ahantzi behar, urte osoan hemen bizi diren ziburutar gehienek gutiengoan ezarri dutela lehen itzulian (% 43,69) daraman politikaz beren desadostasuna goraki adieraziz.

Baina ez du iduri, mandatu berri honen hastean, horra buruz doanik (oposizioko taldeei buruzko jokamoldea, Ziburuko ikastola...). Mendekua lege ? Espero dugu porrotaren beldurra gainditurik gizonago jokatuko duela, harrokeriarik gabe, herritar guziei eskubide berak aitortuz Herriko Etxea bere eremu pribatua bihurtu gabe.
Hala izatekotan parean izanen gaitu, fermuki baina errespetuz, gure lehentasuna beti izanen baita herriaren interesak zaintzea, ziburutarren parte hartze zuzena sustatzea eta ditugun arazoei aterabideak atzematea (Zokoako PEPak, ikastola, eskola erritmoak...).

Ez dugu gure zerrenda alegia aritzeko aurkeztu, Zibururentzat proiektu bat dugulako baizik. Beti bali da eta, ekarri diguzuen sostenguaz indarturik (% 21), horren alde segitzera engaiatzen gara, zuen informatzera (aldizkari honen bitartez besteak beste), zuen partaidetza sustatzera eta zuen boza eramatera gure bi hautetsien bidez. Ezin ditu herriko etxe batek 6 urtez herritarrak bazterturik atxiki eta bere gazteak gerorik gabe utzi : elkarrekin badugu zer erran eta zer egin.

Ez kexa, zaudete guri : ez gara ez isilduko, ez makurtuko. Ziburuko ezkerreko abertzaleek lanean segituko dugu, zintzoki, beharko denean salatuz, ahalko den guzietan proposamenak aitzinatuz eta nahi duten guziekin alternatibak sortuz.

Abertzale belaunaldi ezberdinen lan eta engaiamenduari esker, gure herriak xutik iraun du, botere guneetatik kanpo egonik ere tresnak sortu baitituzte Euskal Herria aitzina doan eta bakoitzak bere egiten ahal duen proiektua izan dadin.

Dinamika hori bera eskaintzen dizuegu Ziburu bizi, herrikoi eta euskaldun baten alde, oraingo eta biharko ziburutarrak hemen, duintasunez eta elkartasunez, beren lanaz bizi ahal izateko konbentzituak baikara Ziburu Euskal Herriko portu-hiri gisan pentsatu eta defendatu behar dela.

Hautetsien lana eta herritarren gaitasunak uztartuz aitzina joatea dugu xede eta betebehar : urrunetik heldu gara eta bide egiten dugu, poliki poliki. Eta, herriko bozek erakutsi bezala, joanago eta gehiago gara.

Et maintenant on fait quoi ?

Les élections sont passées. Elles ont reconduit Guy Poulou pour 6 ans, même si pour y arriver il a dû aller chercher loin certaines voix...

Nous osons espérer qu'il n'oubliera pas avoir été mis en minorité au 1er tour (43,69 %) quand la majorité des ziburutar vivant ici à l'année ont exprimé leur désaccord avec sa politique.

Mais il ne semble pas en prendre le chemin en ce début de mandat (attitude par rapport aux groupes d'opposition, ikastola de Ciboure...). Vengeance au menu ? Nous l'encourageons à dépasser la peur suscitée par le 1er tour, à ne pas faire de la Mairie son pré privé et à reconnaître les mêmes droits à tous les citoyens.
Si tel est le cas, nous serons une opposition résolue mais respectueuse, qui privilégiera la défense de l'intérêt collectif, la participation des ziburutar et la recherche de solutions aux problèmes auxquels nous sommes confrontés (PEP de Zokoa, ikastola, rythmes scolaires...).

Nous n'avons pas présenté notre liste pour faire de la figuration mais parce que nous avons un projet pour Ciboure. Il est toujours d'actualité et, forts du soutien que vous nous avez amené (21 %), nous nous engageons à continuer à œuvrer à sa réalisation, à vous informer (grâce à cette revue entre autres), à solliciter votre participation et porter votre voix par l'intermédiaire de nos deux élus. Une municipalité ne peut ignorer les gens pendant 6 ans et priver sa jeunesse d'avenir : nous avons ensemble de quoi dire et de quoi faire.

Vous pouvez compter sur nous : on ne lâchera rien. Les abertzale de gauche de Ciboure allons continuer à travailler, avec sincérité, en dénonçant quand nécessaire, en proposant autant que possible et en créant des alternatives avec tous ceux et celles qui le désirent.

Les abertzale ont su s'impliquer pour que le Pays Basque soit plus que jamais debout, et ce grâce au travail et à l'engagement de différentes générations qui, même absentes des lieux de décision, ont su créer les outils pour en faire un projet qui avance et dans lequel tout un chacun peut se reconnaître.

Cette dynamique nous continuons de vous la proposer au service d'un Ciboure vivant, populaire et euskaldun, convaincus que c'est en pensant et en défendant Ciboure comme ville portuaire au sein d'Euskal Herria qu'il sera possible aux générations actuelles et futures d'y vivre dignement et solidairement de leur travail.

Nous avons la responsabilité et l'objectif d'avancer dans cette voie en associant le travail des élus aux compétences des citoyens : nous venons de loin et cheminons patiemment. Et, comme les municipales l'ont montré, nous nous retrouvons toujours plus nombreux.

UNE GESTION BUDGETAIRE SANS GRANDE ETHIQUE

Le budget municipal, est un bien qui doit être géré de façon très rigoureuse. Plus encore que notre budget personnel. Le budget municipal ne nous appartient pas. C'est un bien collectif. Malheureusement, l'équipe en place aujourd'hui, le gère sans grande éthique :

Les indemnités des élus

Pour une ville de la taille de Ciboure la loi autorise la commune à utiliser une enveloppe d'indemnités de 8 781.37 € par mois (qui s'élève avec les majorations à 10 577.61 € mensuels). Cette enveloppe peut être distribuée entre tous les élus, sachant que les plafonds mensuels sont de 2 613.51 € pour le maire ; 938.49 € pour chacun des adjoints et 228.09 € pour chaque délégué.

Lors des fixations des indemnités, le maire et quelques membres de son équipe se sont bien servis dans les caisses, mais, il faut le reconnaître, toujours dans la légalité.

Comment ? : en prenant la question à l'envers. C'est-à-dire qu'au moment d'attribuer les indemnités ils auraient du, dans un premier temps, évaluer les besoins réels de chaque élu et leur attribuer, en conséquence, la dite indemnité et non, comme ils l'ont fait, attribuer à chacun, sans aucun calcul, le maximum autorisé par la loi.

Nous déplorons cet état de fait et l'avons fait savoir lors du conseil municipal du 15 avril dernier.

Que le maire et son équipe confondent les termes indemnité et salaire est inacceptable. **Une indemnité n'est pas un salaire c'est une compensation monétaire qui sert à indemniser les préjudices économiques liés au mandat d'élu.** *Ex : nécessité de prendre un temps partiel du fait de la charge de travail liée à la fonction d'élu.*

Un élu n'est pas rémunéré mais indemnisé. Ce n'est pas un salarié. Il n'a pas de contrat de travail. Etre élu n'est nullement une obligation mais un choix qu'il a fait, le choix de rendre service à la communauté.

Nous ne sommes pas des démagogues qui disons que les élus ne doivent pas être indemnisés. Nous demandons uniquement que chaque dépense du budget communal soit justifiée.

Qui plus est lorsque que nous savons qu'à Ciboure 7 (dont le maire) des 11 élus sont retraités et sont cependant indemnisés au maximum (2 613.51 € pour le maire ; 938.49 € pour chacun des adjoints et 228.09 € pour chaque délégué) et que le salaire médian des Cibouriens(nes) est de 1583 € (INSEE).

> ***« Il y a des gens qui adorent l'argent et ils se mettent en politique, si ils aiment tant l'argent qu'ils se mettent au commerce, à l'industrie, qu'ils fassent ce qu'ils veulent, ce n'est pas un péché, mais la politique c'est fait pour servir les gens ».***
>
> J. Mujica Président de l'Uruguay
> Touche 10 % de ses indemnités soit 800 € par mois

Cela nous révolte, car cette attribution maximale n'est nullement justifiée. Surtout en ces temps de rigueur, où la mairie demande toujours plus d'efforts aux Cibouriens(nes) en augmentant les impôts.

Ajoutée à cette révolte, la réaction insensible de Monsieur le Maire à notre remarque de proposer la répartition équitable des indemnités en fonction des besoins de chacun.

Mr le Maire s'est justifié en argumentant que notre proposition n'était appliquée nulle part ailleurs et que de plus il était dans la légalité.

A notre tour nous lui avons répondu qu'il ne s'agissait pas d'une question de légalité mais d'éthique, et qu'il serait bien qu'il montre l'exemple. Réponse du Maire : « C'est ça ! » avant de s'empresser de passer au sujet suivant.

Les critères de subvention aux associations.

Lors du vote du budget, nous nous sommes intéressés de savoir si la commune avait établi une liste des critères d'attributions des aides aux associations (nombre d'adhérent, siège de l'association, objectif, bilan…).

Le poste dépense lié aux subventions aux associations s'élève à 400 500 €. Nous avons constaté des différences importantes de l'ordre de 150 € à 140 000 € entre les sommes attribuées aux différentes associations.

En effet, il nous parait important là aussi que chaque dépense soit justifiée et justifiable. Pour cela il est impératif que des critères fixes, détaillés par écrit existent, même si une part de subjectivité peut être permise dans les attributions.

A cela le Maire nous à répondu qu'il n'existe pas de documents qui fixent ces critères et que tout se faisait de manière subjective.

Nous considérons aberrant et très grave qu'une municipalité dépense 200 000 euros de manière « subjective ». En effet cette pratique peut amener à une logique clientéliste de dépenses injustifiées et pénaliser beaucoup d'associations.

QUEL AVENIR POUR LES PEP A SOKOA ?

Voilà près de 65 ans que l'association des pupilles de l'école publique 64 est implantée près du port de Sokoa dans sa « maison du littoral basque ».

Ce centre de loisirs a une capacité de 89 lits, une salle de restauration, une classe etc.

Le domaine d'action des PEP est :

- l'éducation et le loisir (classes découvertes, vacances et politique éducative de proximité.

- le social et le médico social.

C'est pourquoi ils ont été bien accueillis à Socoa dans le domaine maritime quand ils ont acheté une ancienne conserverie puis l'ancienne école Jules Ferry .

Altxa mutillak spécial Zokoa "Les PEP . Cette association départementale achète en 1950, un hangar désaffecté, pour la somme de 2.500.000 F * de l'époque (première colonie en 1950) " puis plus loin p 196 : "Société des produits de la mer SOBA a fonctionné de 1945 à 1948 SOBA récupérait des déchets d e poissons pour en extraire du jus utilisé pour la fabrication d'engrais dans ce hangar mis en place par la sté PLISSON"

*D'après l'INSEE: Compte tenu de l'érosion monétaire due à l'inflation, le pouvoir d'achat de 2 500 000 anciens francs en 1950 est le même que celui de 69 318,29 euros en 2013.

Tout ceci est très bien, sauf qu'aujourd'hui le doute s'installe sur leurs intentions :

- Ils vendent d'abord une ancienne usine de fabrication de javel qui leur servait d'entrepôt de stockage de matériel à l'impasse Novelty à la municipalité bien au dessus du prix des domaines, sans rien investir à Ciboure.

- Puis après de nombreuses péripéties la troisième mouture du PLU, qui est toujours en suspend par le recours du préfet fait soudain changer le bâtiment de Sokoa de classification, il passe du domaine maritime Upm en zone UA. Ceci veut dire qu'il n'a plus de contrainte de destination : «**Upm réservé aux activités et équipements de mise en valeur des activités du nautisme, de la culture et des loisirs**. ». Il pourrait être vendu au moins 4 fois plus cher au plus offrant.

Là se pose légitimement la question des intentions des PEP 64 et en particulier de son président qui est aussi adjoint à l'urbanisme à Ciboure. Soit ils n'insistent pas et la commune profite de la révision ou de l'annulation du plu pour laisser cette propriété en zone maritime et tout le monde sera rassuré, en particulier les employés.

Sinon il sera clair qu'il n'est plus dans les projets des PEP64 de garder ce lieu pour des raisons internes que nous regrettons.

Pourquoi la commune consentirait cela ? N'a-t-elle pas intérêt à conserver pour les Ziburutar ce lieu ? Pour une maison de retraite, vraiment pour tous, ou un centre de loisir mené par une autre association…Ce ne sont pas les projets utiles qui manqueraient en ce lieu, **les Zokotar, comme ce fut le cas pour la maison des blocs, auront sans aucun doute des propositions intéressantes sur le sujet…**

Alors pour cela il faudrait que son prix soit accessible, que sa destination ne change pas et la meilleure façon est de **le garder**, comme les bâtiments de la DDE, **en zone maritime.**

EVOLUTION DU CADASTRE DU PLU ENTRE 2011 ET 2013

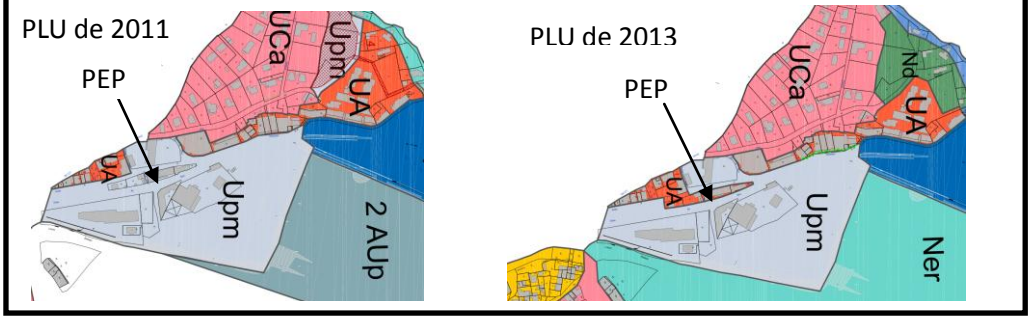

GOUVERNANCE DE CIBOURE

Démocratie:

Régime politique dans lequel le peuple exerce sa souveraineté lui même ou par représentants interposés.(Larousse)

Pouloucratie: Régime politique en vigueur à Ciboure dans lequel:

– Les élus de la majorité ne parlent pas ou répètent les paroles du Maire
– Le Maire s'approprie de plus en plus de compétences directes du Conseil Municipal (25 aujourd'hui contre 21 précédemment) au nom de l'efficacité, notamment le droit de préemption qui est une des compétences les plus importantes en matière d'urbanisme et de budget : une seule personne décide ainsi du devenir de 7053 habitants.

– Le Conseil Municipal est une formalité qui n'a d'autre fonction que celle d'entériner les décisions du Maire.
– Les commissions municipales sont réduites à 6 membres (contre12 précédemment) : un seul représentant de l'opposition peut y siéger. Cela ne permet donc pas aux deux tendances de l'opposition d'être présentes dans chacune d'elles.

– Les débats sont absents des conseils municipaux, on va même jusqu'à couper la parole à une opposante avec suffisance, voire mépris.

*

Tous les élus(es) sont conseillers(ères). Un coup d'œil au dictionnaire permettrait de rappeler à certains la signification de ce terme. Tout cela découle probablement du contre-coup de l'élection et, au choix, soit de l'euphorie de la victoire, soit de la crainte de la défaite. Un retour à davantage de sérénité ne serait pas un luxe et permettrait à chacun-chacune de tenir le rôle pour lequel les ziburutar les ont élu-es.

Enfin, ce n'est pas un abertzale mais Shakespeare qui a dit : "Le mal de la grandeur, c'est quand du pouvoir elle sépare la conscience."

Quand le BTP va, tout va

Olhaberria ! le reflet parfait de la politique immobilière menée depuis 20 ans à Ciboure.
9 appartements vont y être construits pour répondre paraît-il aux besoins des ziburutar. Alors qu'ils les savent pertinemment destinés à des acheteurs fortunés et souvent de l'extérieur : quelle famille ziburutar peut acquérir un appartement à 5 000 € le m² (440 000 € pour un T4) ?
A ce prix démesuré s'ajoute l'hypocrisie des promoteurs et de la mairie. **9 appartements ce n'est pas un hasard : au delà ils auraient légalement dû consacrer 20 % à du social.** Sous la barre des 10 on reste dans « des constructions de luxe ».
Pourquoi la commune de Ciboure n'abaisse pas la barre de 10 logements alors que cela fait partie de ses compétences ?

- Manque de vision à long terme ?
- Refus de faire du social au centre-ville ?
- Défendre les intérêts économiques de quelque promoteur ?
- ....

Cette politique participe activement à la dévitalisation du centre ville et hypothèque son devenir.

ET L'IKASTOLA ?

L'année scolaire ainsi que le bail arrivent à leur terme et aucune solution n'est trouvée pour la rentrée prochaine.

Monsieur le Maire ainsi que son adjoint à l'enseignement proposent aux parents de déménager au collège P. Larzabal . Celui -ci est déjà à l'étroit, ses effectifs ne cessant de s'accroître depuis sa création. Implanter une maternelle à cet endroit exigu (où se trouve d'ailleurs le local poubelle) entraverait collège et maternelle dans leur développement. Cette politique à court terme serait préjudiciable aux deux structures. Et puis inclure une maternelle dans un collège, de plus jouxtant le lycée maritime est une aberration pédagogique. Comment la première adjointe responsable de l'enseignement peut-elle appuyer une telle idée ?
Cette proposition est dénuée de bons sens et n'en est donc pas une.
L'autre proposition est de louer un appartement ou une maison ! Est-ce un endroit adéquat pour des élèves ? Est-ce la réponse d'un élu responsable et désireux de trouver une solution ou plutôt une manière détournée d'exprimer son désintérêt le plus total pour le projet ?

L'ouverture d'une nouvelle école dans un village devrait être une réjouissance, d'autant plus qu'elle se chargera d'une belle mission, celle de permettre aux petits cibouriens de s'approprier notre langue basque.

Pourtant avec un peu de bonne volonté des solutions existent, sans aucun coût supplémentaire pour la collectivité :

- mettre des pré-fabriqués à Ithurri Baita, qui a déjà accueilli une Ikastola du temps où Monsieur Rospide était Maire.
- louer une partie de l'école de Zokoa ou les pré-fabriqués qui se videront lors du déménagement de l'école publique. Le centre aéré utilisera ces locaux en dehors du temps scolaire. La cohabitation peut donc se faire sans aucune difficulté, cela se pratiquant déjà dans de nombreuses communes. L'école gardant la même fonction, aucun frais ne serait à engager.

L'Ikastola est prête à étudier toutes propositions offrant des conditions d'accueil décentes et la possibilité de se développer.

D'autre part les enfants scolarisés à l'Ikastola devraient bénéficier des mêmes moyens que ceux scolarisés dans les autres écoles de Ciboure, publique ou privée catholique.

Pour le moment cela est loin d'être le cas.

Le forfait attribué par élève Cibourien scolarisé à l'Ikastola est inférieur a celui de l'école privée St Michel.

De plus la Mairie refuse de prêter le bus communal pour le transport des élèves à la piscine. Il est pourtant disponible au garage et l'école privée l'a déjà eu à sa disposition.

C'est ça l'égalité républicaine à Ciboure !

Cette situation discriminatoire est inacceptable et scandaleuse. Pourquoi les élèves de l'Ikastola subissent-t-ils ce traitement ?

Depuis le début du projet les parents n'ont connu que des entraves. Grâce à leur persévérance et à leur motivation, treize enfants seront scolarisés en septembre prochain et d'autres les rejoindront en cours d'année.

Il nous semble fondamental que dans chaque ville du Pays Basque les parents se voient également offrir, outre les filières d'enseignement classiques (public-privé, monolingue français ou bilingue), la possibilité de choisir l'ikastola et son système d' immersion en basque qui, comme l'attestent toutes les études, est l'assurance de l'apprentissage de notre langue : nous estimons qu'une municipalité se doit d'être le garant de ce droit et qu'il est de son devoir d'en faciliter l'exercice.
Ce dossier doit être défendu par tous les élus quel que soit leur conviction politique et ne doit faire les frais d'aucun règlement de compte.

Nous espérons que tous les élus en prendront conscience. Nous ferons tout ce qui en notre pouvoir pour que la raison l'emporte et qu'une issue satisfaisante soit trouvé à un dossier qui n'aurait jamais dû devenir un conflictuel.

Serons-nous au rendez vous ?

Une réforme des rythmes scolaires qui permette d'améliorer la réussite scolaire de nos enfants, qui prenne en compte le rythme biologique de l'enfant et lutte contre **l'échec scolaire** et les inégalités dans l'accès aux pratiques socioculturelles, sportives et éducatives??.... Quoi de plus louable et nécessaire de l'avis unanime de la communauté éducative.

C'est un défi majeur qui doit concerner et rassembler tout le monde. L'avenir de nos enfants est en jeu ainsi que la cohésion et le dynamisme de notre société. Serons-nous au rendez vous ? Nous mesurons l'ampleur et l'enjeu de cette réforme mais également la complexité de sa mise en place qui incombe aujourd'hui à la majorité municipale.

Toutefois, en allant au devant des ziburutar, il semble qu'une grande inquiétude s'installe progressivement au sein des familles, du corps enseignant, des personnels qui seront affectés sur les nouvelles activités périscolaires et du monde associatif.

Organiser la concertation

Sur un sujet aussi délicat, le pilotage et la concertation nécessitent une préparation.

Au jour d'aujourd'hui, il semblerait que l'ensemble des acteurs socio-éducatifs de la ville n'ait pas été suffisamment concerté et, en tout cas, pas mobilisé comme il se devrait devant un tel enjeu.

Pire!...La municipalité n'a carrément pas tenu compte de la communauté éducative (parents, enseignants, personnels des écoles et des accueils périscolaires) sur la manière d'organiser les temps scolaires et périscolaires et sur les contenus et objectifs pédagogiques du dispositif global dans ce qu'il apporterait à nos enfants. Les appels réitérés de multiples personnes à une concertation et un travail en commun ont été totalement ignorés.

Après un questionnaire envoyé aux familles en 2013, et quelques réunions où les élus aux dires des présents, furent plus qu'imprécis quant à leur projet (et même absents à la réunion du 4/07/2013) on nous impose une période de "silence radio" et de "méthode Coué". Pas d'information réelle! Pas de **P**rojet **E**ducatif **D**u **T**erritoire (**PEDT**) consultable! Et une mobilisation qui semble reposer sur les seules épaules d'agents et d'acteurs condamnés à aller au casse-pipe seuls, sans réel " plan de bataille"! **Même si le PEDT n'est pas obligatoire, il constitue pour la commune un outil essentiel pour la mise en oeuvre du volet éducatif de la réforme des rythmes scolaires. L'objectif du PEDT est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre le projets des écoles et des établissements et les activités proposées aux élèves en dehors du**

temps scolaire, et donc d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.

On ne peut pourtant pas accabler uniquement nos édiles Ziburutar: la réforme a été bien mal menée par le gouvernement, bien peu défendue devant la pression des lobbys et, une fois n'est pas coutume, en transférant des compétences jusqu'alors dévolues à l'Etat, vers les collectivités territoriales, sans contre-partie financière à la hauteur des ambitions affichées.

C'est pourquoi, les élu(e)s et les militant(e)s de Ziburu Bizi ne se positionneront jamais sur ce sujet dans une opposition systématique et partisanne. Nous sommes prêt(e)s, en tant qu'élu(e)s d'opposition à soutenir le projet de la majorité municipale si celui-ci est le fruit d'un projet concerté, produit de l'ensemble de la communauté éducative de Ciboure.

Or, à ce jour, la municipalité laisse l'impression de vouloir jouer la montre en menant une politique de l'autruche qui de fait, fera porter le poids d'un échec annoncé de cette réforme au plan local, sur le dos des seuls salariés qui y seront engagés.

Nous ne voulons pas croire que par soucis d'économie, la municipalité va simplement rallonger le temps d'une garderie périscolaire qui aujourd'hui, grâce au personnel actuel peut convenir à un nombre restreint d'enfants, mais demain risque d'être submergée par plus de cinq cents jeunes Ziburutar et contre productive pédagogiquement.

Le Maire doit organiser sans tarder, sous son autorité, un processus de concertation et un comité de pilotage!...

Faites confiance à vos administrés...associez-les réellement dans cette ambition partagée d'un avenir meilleur pour nos enfants, et sans tarder, parce que le 2 Septembre c'est demain !

Gure esku balego

Egun batez Jainkoak bere aingeruak bildu eta holaxet mintzatu zitzaien :

" Erranen dizuet euskaldunentzat zer dudan deliberatu !

Lurralde bat emanen diet itsas bazterrean, ez sobera handia, arrantzan aritzen ahalko dira eta hondartza ederrak ukanen dituzte. Pentze, ordoki eta oihanik ere ez dute faltako laborantxa nahiz artzaintzatik bizitzeko gisan. Basamortu bat ere apailatuko diet, gostu guzien asetzeko. Hizkuntza berezia ukanen dute, uharte bat bezala izanen baitzaie. Ah, eta diberti daitezen, joko bat ere asmatuko dute..."

Aingeruetako bat kexatu zen :

- Oh, errazu, Jainkoa, ez duzu uste xintxoegi zarela euskaldunekin eta sobera ematen diezula ?!

- Egon, egon, ez dut oraino erran auzoak nor izanen dituzten..."

*

"Gure esku dago" lemapean, ekainaren 8an, jendez osatutako giza kate batek Bizkaiako Durango herria Euskal Herriko hiri buruzagi Iruñea nafarrari lotu du 123 kilometrotan milaka pertsona elkartuz euskaldunek gure etorkizuna guhaurek erabakitzeko eskubidearen alde.

*

Auzoak ditugu arazo : gure esku balego...

JOSEPH ABEBERRY

Au moment de boucler l'édition de ce premier numéro de notre bulletin, des informations nous parviennent selon lesquelles la municipalité procèderait incessamment sous peu à la pose de plaques de rue à la mémoire de Joseph Abeberry. Il ne fait pas de doute pour nous qu'il s'agit là du début d'une reconnaissance officielle des états de services de l'ancien maire tombé dans l'oubli, reconnaissance que l'on doit à l'action obstinée de l'un des notres, Mikel Dalbret installé à Ciboure/Marinela depuis 2008. En effet celui-ci n'a eu de cesse depuis 2010 d'alerter le maire et ses adjoints sur cette incroyable amnésie ayant frappé l'ensemble des municipalités qui se sont succédées à Ciboure depuis 70 ans date de la disparition de Joseph Abeberry déporté au camp de Melk en Autriche. Nous aurons l'occasion dans les prochains numéros de notre bulletin de revenir et développer plus amplement les différents aspects ayant trait à la vie et aux actions de ce basque éminent, à n'en pas douter personnage historique de tout premier plan. Ci après nous proposons à nos lecteurs une brève biographie de ce dernier accompagnée de la reproduction d'une affiche sortie à l'occasion des élections cantonales de 1937. Un tel document imprimé à une époque sommes toutes assez récente dévoile une personnalité porteuse d'un discours politique auquel nous ne pouvons qu'adhérer et que nous pouvons par ailleurs qualifier « d'euskaldun et populaire » ce qui légitime amplement notre propre combat politique au service des Ziburutar.

Joseph Abeberry est né à Arcangues le 2 octobre 1895. Participe à la guerre de 14/18.

Grièvement blessé et gazé il revient au pays où il sera le délégué des anciens combattants et blessés de guerre pour le PB. Nommé secrétaire de la mairie de Ciboure il prendra la tête de la liste de Front Populaire lors des élections de 1935 dont il sortira vainqueur accédant ainsi à la plus haute charge de la cité. En 1940 révoqué arbitrairement par Vichy il entre en clandestinité en tant qu'officier d'un important réseau de résistants. En juin 44 il est dénoncé, arrêté par des gendarmes « bien de chez nous », conduit à la Villa Chagrin puis est remis à la Gestapo. Deux mois plus tard il sera déporté aux camps de Dachau et Mathausen sa santé précaire de GIG ne lui permettant pas de survivre plus de quelque mois il finira au camp de Melk spécialisé dans l'élimination par crémation des prisonniers déjà décédés, trop faibles ou malades. On perdra sa trace ; sa mort ne sera officiellement déclarée au JO de la RF qu'en 1988.

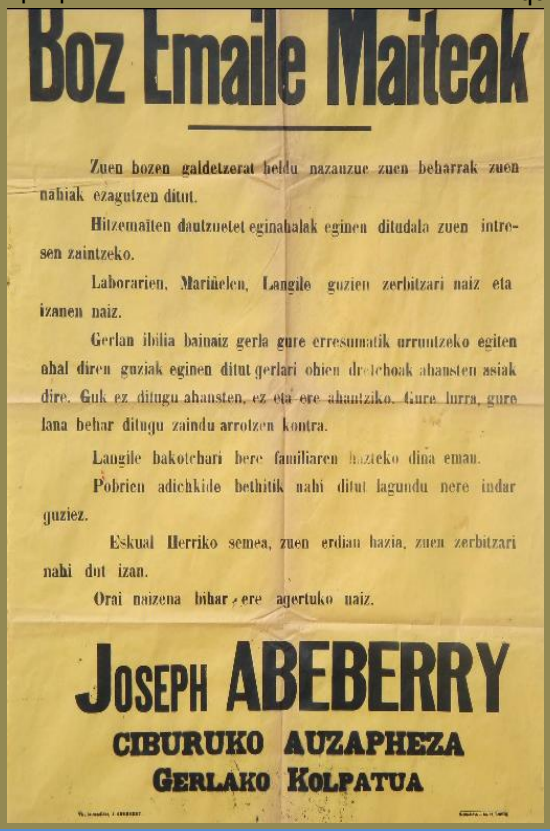

Boz Emaile Maiteak

Zuen bozen galdetzerat heldu nazanzue zuen beharrak zuen nahiak ezagutzen ditut.

Hitzemaiten dautzuetet eginahalak eginen ditudala zuen intresen zaintzeko.

Laborarien, Marineren, Langile guzien zerbitzari naiz eta izanen naiz.

Gerlan ibilia bainaiz gerla gure erresumatik urruntzeko egiten ahal diren guziak eginen ditut gerlari obien dreichoak ahansten asiak dire. Guk ez ditugu ahansten, ez eta ere ahantziko. Gure lurra, gure lana behar ditugu zaindu arrotzen kontra.

Langile bakotchari bere familiaren hazteko diña emau.

Pobrien adichkide bethitik nahi ditut lagundu nere indar guziez.

Eskual Herriko semea, zuen erdian hazia, zuen zerbitzari nahi dut izan.

Orai naizena bihar ere agertuko naiz.

JOSEPH ABEBERRY

CIBURUKO AUZAPHEZA

GERLAKO KOLPATUA

Affiche de 1936 du Front Populaire, en basque

Xilitari.

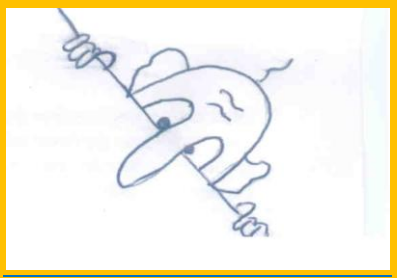

-A versé une larme à la mémoire de la "Boite à sardines" rasée pour laisser la place à des appartements inaccessibles aux bourses cibouriennes. Après le recyclage de la "Villa Raymonde" et le démantèlement du "Canard qui tète", c'est la dernière pièce de notre patrimoine CULturel qui disparait.

A regardé les vidéos du Conseil Municipal et a apprécié la haute tenue de l'intervention de Iñaki Ibarloza.

Kontuz Iñaki! Ibarloza-tik Ibarlotsa-ko bidea hartzen duzu!

Pour tout renseignement, information, ... n'hésité pas à nous contactez. L'équipe Ziburu Bizi et nos deux élus serons ravis de pouvoir vous aider.

***

Contact

@ : ziburu2014@gmail.com

tel : 06.31.53.21.71

Helbidea: ZIBURU BIZI
41 rue Pocalette
64500 ZIBURU

Si vous souhaitez faire un don, vous pouvez envoyer un chèque à l'ordre de ZIBURU BIZI à notre adresse.
Merci d'avance

Diru laguntzentzat bat egin nahi baduzu txeke igorri dezakezu ZIBURU BIZI-ren izenean eta gure helbidera.
Milesker aintzinetik